



Traité Erkhin

Michna 3 - Chapitre 9

המוכר בית בְּבֵית עָרֵי חוֹמָה,
הָרִי זֶה גּוֹאֵל מִיָּד,
וְגוֹאֵל כָּל שָׁנִים עַשְׂרֵי חֹדֶשׁ;
הָרִי זֶה כְּמִין רִבִּית,
וְאֵינָהּ רִבִּית.
מֵת הַמוֹכֵר,
יִגְאֹל בְּנוֹ;
מֵת הַלּוֹקֵחַ,
יִגְאֹל מִיָּד בְּנוֹ.
אֵינוֹ מוֹנֶה לוֹ שָׁנָה
אֶלָּא מִשְׁעָה שְׂמֹכֵר לוֹ,
שְׂנֵאֲמֵר (וִיקְרָא כֹה, ל):
"עַד מְלֹאת לוֹ שָׁנָה" (תְּמִימָה);
וְכִשְׁהוּא אוֹמֵר "תְּמִימָה",
לְהֵבִיא חֹדֶשׁ הָעֶבֶר.
רַבִּי אוֹמֵר:
יִתֵּן לוֹ שָׁנָה וְעֶבֶרָה:

Celui qui vend une maison [parmi] les maisons des villes fortifiées peut racheter [la maison] immédiatement, [même sans le consentement de l'acheteur], et il peut racheter [la maison pendant] les douze mois [qui suivent la vente, mais pas après. Lorsqu'il rachète la maison au cours de la période de douze mois, il restitue le prix de vente à l'acheteur, et] cela s'apparente [apparemment] à une forme d'intérêt, [puisque l'acheteur a effectivement résidé dans la maison gratuitement en échange du fait que l'acheteur a l'argent était en possession du vendeur]. Ce n'est pas [considéré comme] un intérêt, [car l'acheteur était propriétaire de la maison pendant la période où il y résidait. Si] le vendeur décède, son fils pourra racheter [la maison à l'acheteur. Si] l'acheteur décède, [le vendeur] peut [le racheter] de la possession du [fils de l'acheteur. Si l'acheteur a vendu la maison à un autre], on ne compte l'année qu'à partir du moment où [le propriétaire] a vendu [la maison au premier acheteur], comme il est dit : « Et si elle n'est rachetée qu'au bout d'[une année complète] pour lui, [alors la maison qui sera dans la ville fortifiée demeurera en possession de celui qui l'a achetée à perpétuité » (Vayikra 25,30)]. (Le terme « pour lui » indique que l'année est calculée à partir du moment où le propriétaire initial a vendu la maison). Lorsqu'il est dit : « Une [année



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

complète », cela sert] à inclure le mois intercalé [dans l'année calculée à partir de la vente, s'il s'agissait d'une année embolismique]. Rabbi [YehoudaHaNassi] dit : [Le mot « complet » sert] à donner [au vendeur] une année et son addition, (c'est-à-dire que l'année pendant laquelle la maison peut être rachetée n'est pas l'année lunaire de 354 jours, mais l'année solaire de 365 jours).



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions